

**Commission** : Conseil économique et social

**Question** : Comment réduire les inégalités ?

**Auteur** : Japon

Présentes depuis toujours, les inégalités sont, de nos jours, plus marquées que jamais au niveau mondial. Principalement dues à la l'inéquitable répartition des ressources au sein des populations, ces inégalités, souvent de nature économique, s'avèrent également particulièrement prononcées dans le domaine social, où discriminations et écarts de traitements accablent un grand nombre de minorités sur l'ensemble de la surface du globe.

En tant que 3ème puissance économique mondiale, la délégation japonaise est particulièrement concernée dans la lutte contre ces inégalités. Pays très ancien à l'identité culturelle marquée, le Japon, jouissant également d'une économie solide et d'une puissance défiant toutes lois de proportionnalité quant à sa taille, s'investit, depuis déjà plusieurs années, dans la lutte contre les inégalités de natures diverses. Parmi celles-ci se démarque, par exemple l'égale représentation des genres dans le monde professionnel, domaine dans lequel nous nous impliquons vigoureusement depuis près d'une dizaine d'années. Dans un autre registre, quoiqu'étroitement lié avec le précédent, nous luttons contre les inégalités salariales que les travailleurs Japonais peuvent rencontrer, élément jugé indispensable dans le bon fonctionnement de notre pays.

Le Japon a pour opinion que les inégalités, quelles qu'elles soient, ne sont que néfastes pour les populations, les économies et les équilibres sociaux du monde entier. Elles se doivent impérativement d'être réduites dans les années à venir, si l'humanité souhaite parvenir à une paix sociale. A notre échelle, nous proposons, pour y remédier, la poursuite de la mise en pratique de mesures précisément étudiées.

Le Japon, dans l'optique d'une réduction des inégalités au niveau mondial, a pris l'initiative d'adopter des mesures concrètes pour remédier aux déséquilibres présents au sein même du pays, comme au niveau mondial. En effet, nous nous sommes, il y a déjà 8 ans, investis pour l'égale représentation des genres au niveau professionnel dans le cadre du programme de réformes sociales "Abenomics". Ce programme, initié par notre premier ministre Shinzō Abe et dont la portée est très vaste, s'avère s'être particulièrement penché sur le sujet des inégalités, couvrant et traitant plusieurs d'entre elles. L'égalité des genres dans le cadre du travail et l'augmentation du nombre de femmes employées à plein temps est, notamment, un des objectifs de la branche "Womenomics" du programme. Consistant, entre autres, en la construction d'infrastructures et en la mise en place de services de garde d'enfants, "Womenomics" vise à inciter les Japonaises à s'investir dans la vie active, leur permettant de concilier vie professionnelle et familiale.

En parallèle, Abenomics a pour mission d'amoinrir les inégalités de revenu entre les travailleurs au Japon, rapprochant les paies des travailleurs à plein temps et des travailleurs partiels, dans le cadre, cette fois-ci, de la branche "equal pay for equal work".

Au-delà des améliorations en faveur de notre pays, nous nous investissons massivement dans la réduction des inégalités au niveau mondial au travers de mesures de soutien au profit de nos pays voisins et alliés, dont la situation requiert notre soutien. Le Japon s'est effectivement, il y a près de 5 ans, engagé dans une politique d'Aide Publique au Développement de nombreux pays du continent Asiatique, mais pas seulement, qui, dépassés par la catastrophe de leurs situations, tirent un véritable profit des subventions que leur verse gratuitement notre pays, à hauteur de 15 milliards de dollars en 2015. Parmi ces états, le cas de la République de Guinée, territoire de l'Ouest du continent Africain qui, se relevant laborieusement de l'épidémie d'Ebola de 2014 à 2016, apprécie l'appui du Japon sur les décisions concernant leur situation économique, mais surtout sociale avec la réduction de la pauvreté, et donc, des inégalités au sein du pays.

D'autre part, la résolution adoptée le 6 juin 2008, au profit du peuple Aïnou, traduit la véritable motivation du Japon en ce qui est de réduire les inégalités, processus qui passe par un certain changement des mentalités et une indéniable volonté d'intégration des minorités. En effet, reconnaissant officiellement le caractère indigène du peuple Aïnou, le parlement Japonais, en

adoptant cette résolution, implique le gouvernement dans l'aide financière, mais également sociale des quelques 50 000 individus résidents du pays, action qui, soulignant le vote du Japon à la déclaration de l'ONU sur les droits des peuples indigènes en Septembre 2007, montre, une fois de plus la bonne volonté du pays.

Le Japon est donc particulièrement concerné et impliqué au niveau des inégalités dans le monde, il l'a d'ailleurs prouvé par son anticipation dans ses actions diverses en vue de la réduction de celles-ci, et invite, par cette occasion, ses voisins et autres pays du monde à faire de même. Nous pensons donc que les inégalités, fléau pour l'humanité, ne disparaîtront que par la prise de mesures concrètes, à l'image de celles que nous avons prises et différant selon les pays, telles que des réformes sociales garantissant les libertés des peuples minoritaires pour les pays concernés, ou encore l'élaboration de traités internationaux garantissant l'entraide économique des états entre eux.